

**Directeur Général Adjoint “Autonomie et insertion”
auprès du DGA du Pôle solidarité**

Pôle solidarité – Direction générale

<p align="center">Classification</p>	<p>Métier de rattachement : sans objet pour le moment Poste de rattachement : sans objet pour le moment</p> <p>Filière administrative Poste de catégorie A+ relevant du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux</p> <p>Lieu d'affectation : Bobigny</p> <p>Fonction d'encadrement : Oui</p> <p>Prime + NBI : Prime + NBI encadrement Quotité de travail : 100 %</p>
<p align="center">Environnement du poste de travail</p>	<p>Direction : Direction générale – Pôle solidarité Service/bureau/pôle/secteur : sans objet</p> <p>Equipe : le Pôle Solidarités compte 5 directions (direction de l'enfance et de la famille, direction de l'autonomie, direction de la prévention et de l'action sociale, direction de l'emploi, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire, MDPH), une mission (mission métropolitaine de prévention des conduites à risque), quatre délégués territoriaux, deux chargés de projet SI.</p> <p>Le DGA « Autonomie et Insertion » exerce plus spécifiquement la responsabilité hiérarchie directe sur le directeur de l'autonomie, le directeur de la MDPH, le directeur de l'emploi, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire. Il est associé à tous les projets transversaux (SI, RH etc.) du pôle.</p>
<p align="center">Position du poste dans l'organisation</p>	<p>Le poste correspond à un emploi fonctionnel. Le DGA « Autonomie et insertion » est un DGA de plein exercice : il est amené à exercer l'ensemble des attributions et responsabilités associés à cette fonction. Il est pleinement intégré à l'équipe de direction générale.</p> <p>Le DGA « Autonomie et Insertion » est rattaché au directeur général adjoint du Pôle Solidarité, avec lequel il se coordonne étroitement. Le DGA du Pôle Solidarités est garant de la cohérence d'ensemble des politiques publiques portées par le Département dans le champ des Solidarités.</p>

Raison d'être du poste :

Le Pôle Solidarités du département regroupe près de 4 000 agents et 500 assistants familiaux, sur près de 250 implantations territoriales différentes, pour un budget de fonctionnement de près de 800 millions d'Euros.

Il porte des réformes structurantes dans le champ du vieillissement et du handicap : préfiguration du service public départemental de l'autonomie ; création d'une Maison de l'autonomie et des aidants ; réforme des services d'aide à domicile ; programme « Quartiers inclusifs » en faveur de l'adaptation des espaces publics au vieillissement...

Par ailleurs, à la faveur de la recentralisation des dépenses de RSA obtenues en 2021, le Département s'est engagé dans une refonte globale et très ambitieuse de sa politique d'insertion.

Le DGA « Autonomie et Insertion » est chargé de la définition, de la coordination, de la mise en œuvre des orientations stratégiques du pôle et de la relation avec les vice-président.e.s en charge des politiques de solidarité, dans le périmètre d'intervention qui est le sien. Il/elle participe aux séances de la commission permanente et de l'assemblée départementale

Conjointement avec le DGA du Pôle Solidarités, il participe à la mise en œuvre des projets transversaux de la collectivité, anime le collectif des directeurs du pôle, et représente le Département dans les relations partenariales avec les acteurs des politiques de solidarité au niveau territorial comme au niveau national.

Missions principales :	<p>Pilotage et animation du pôle : Co-animer le collectif des directeurs et s'assurer de la transversalité des échanges au sein du pôle, autant à l'échelle des directions que des agents de terrain Suivre les procédures de passage des rapports en CP et en CD.</p> <p>Suivi des politiques départementales du pôle solidarité : en lien avec les partenaires (Etat, CAF, CPAM, villes, associations), définir et suivre la mise en œuvre des orientations départementales.</p>
------------------------	--

Compétences

> Relationnelles

Savoir être force de conseil et de proposition ;
Savoir faire preuve de diplomatie et de pédagogie ;
Savoir communiquer sur des sujets sensibles ;
Qualités relationnelles, négociation.

> Organisationnelles

Savoir faire preuve d'organisation, de rigueur et de méthode ;
Savoir accompagner le changement ;
Connaitre et savoir mettre en œuvre l'ingénierie de projet ;
Savoir animer des équipes et coordonner des réseaux ;
Savoir agir en autonomie.

> Techniques

Connaitre les fondamentaux des administrations et des collectivités territoriales ;
Connaitre les politiques sociales ;
Savoir dégager et analyser les enjeux du pôle.

Niveau d'études : Niveau 2

Niveau de diplôme : Bac +5 – Master administration générale des collectivités, politiques sociales...

Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire

Souhaitée(s) Requise(s)

Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction (optionnel)

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Voiture de fonction (optionnelle)....